

*La pertinence informative et la prosodie dans des émissions
radiophoniques avec Jean-Paul Sartre et Albert Camus*

Lehtinen, Mari, Université de Helsinki

Département des langues romanes

Résumé : Cet article porte sur la contextualisation de la parole par des moyens prosodiques. Deux phénomènes différents – que j’ai choisi d’appeler la « prosodie soulignante » et la « prosodie zéro » – sont abordés aussi bien sur le plan de leurs formes acoustiques que du point de vue de leurs fonctions discursives relatives à la construction du cadre interprétatif pour ce qui est dit. L’accent est mis sur l’aspect informatif de ces phénomènes : l’objectif de ce travail consiste à démontrer que le poids informatif des dires ainsi que le niveau d’engagement personnel du locuteur par rapport à ce qu’il énonce peuvent être mis en valeur ou réduits à l’aide de la prosodie. Les traits étudiés sont considérés comme des « indices de contextualisation » au sens de Gumperz. Selon la théorie de Gumperz, le locuteur construit un contexte pour ce qu’il dit à l’aide de différents indices. Ces indices – parmi lesquels l’auteur mentionne notamment les traits prosodiques – font allusion au cadre dans lequel ce qui est dit devrait être interprété. Le corpus étudié consiste en deux émissions radiophoniques. L’une d’entre elles est une interview de Jean-Paul Sartre datant de 1973. Dans l’autre enregistrement, transmis en 1954, Albert Camus lit un tiers de son œuvre *L’étranger*.

1. Introduction

Le présent article porte sur deux phénomènes prosodiques de fonctions stylistiques différentes : j'ai choisi d'appeler ces phénomènes 1) la « prosodie soulignante » et 2) la « prosodie zéro ». Il s'agit de diverses manières de marquer un segment par rapport à son entourage. La démarcation est effectuée à l'aide de variations prosodiques. Dans cette étude, les schémas de démarcation seront abordés principalement sur le plan de la contextualisation de la parole. Plus précisément, je m'intéresserai aux indices que ces schémas donnent en ce qui concerne la construction du cadre dans lequel ce qui est dit devrait être interprété. Les analyses seront focalisées sur l'aspect informatif de ces indices. Par cela, j'entends le poids informatif de ce qui est dit ainsi que l'engagement personnel du locuteur par rapport à ce qu'il énonce. Les deux relèvent de l'expression de la subjectivité dans la parole ; ils mettent en évidence la nature subjective ainsi que la dépendance situationnelle de la valeur informative. Par la subjectivité de la valeur informative j'entends le fait qu'un même segment peut avoir une valeur informative différente selon la manière dont il est énoncé ; en effet, la valeur informative d'un dire est créée par de moyens divers au moment de l'énonciation, et cela se fait par rapport aux intentions et aux appréciations subjectives de l'énonciateur.

Le corpus étudié consiste en deux émissions radiophoniques. L'une d'entre elles est une interview de Jean-Paul Sartre. Elle a été transmise par France Inter dans l'émission *Radioscopie* en 1973. Sa durée totale est de 21 minutes. L'interviewé y parle de sa vie et des principes de sa philosophie. L'autre émission a été transmise par *France 4 Haute Fidélité* dans l'émission *Lecture du soir* en 1954. Il s'agit d'une lecture de texte où Albert Camus lit un tiers de son œuvre *L'étranger*. La durée de l'enregistrement est de 60 minutes.¹

Le premier des phénomènes observés ici est celui que j'appelle la « prosodie soulignante ». D'une manière générale, ce cas de figure sert à mettre en valeur une évidence fortement soutenue par le locuteur. La forme acoustique de la « prosodie soulignante » consiste en un rabaissement de la hauteur mélodique suivi d'abord d'un pic mélodique vers le haut et immédiatement après d'un pic mélodique vers le bas. Le rabaissement mélodique – qui constitue la première variation à l'intérieur de ce schéma – est d'une longueur variable : il peut porter soit sur un seul mot soit sur un segment plus long consistant en plusieurs mots. Typiquement, le nombre de mots se situe entre deux et cinq. Les variations qui le suivent (c'est-à-dire la montée et la descente mélodiques) sont plus soudaines : dans la majorité des cas, elles se produisent au sein d'une seule syllabe. Le

¹ Voir une description plus détaillée du corpus étudié à la fin de l'article.

rabaissement mélodique est plat ; il semble déclencher les variations saillantes qui le suivent. Pour cette raison, j'appelle ce phénomène également la « figure tremplin ». Dans les cas retenus, cette forme de démarcation apparaît toujours dans des contextes comprenant une négation. Sur la base de tout ce que je viens de constater sur les propriétés générales du phénomène, sa forme peut, en simplifiant, être illustrée comme ce qui suit :

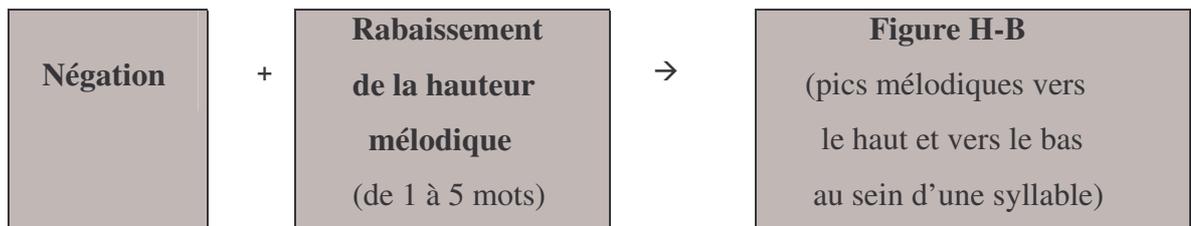


Schéma (1) : Forme générale de la « prosodie soulignante ».

La « prosodie zéro », quant à elle, traduit une indifférence totale du locuteur par rapport à ce qu'il énonce. La valeur informative de ce qui est dit est ainsi rendue très peu importante. En raison de la froideur et de la distance extrêmes transmises par la « prosodie zéro », je l'appelle également la « figure zombie ». Le phénomène consiste en un segment marqué par l'absence saillante de variations prosodiques. Le segment marqué ne comporte pratiquement aucune variation mélodique, ni variation d'intensité, et il se caractérise également par un débit invariable et par l'absence de pauses. Le phénomène porte, dans les cas étudiés, sur un segment consistant en un, deux ou trois énoncés, qui sont prononcés d'une manière enchaînée. La forme du phénomène peut donc être schématisée comme ce qui suit :

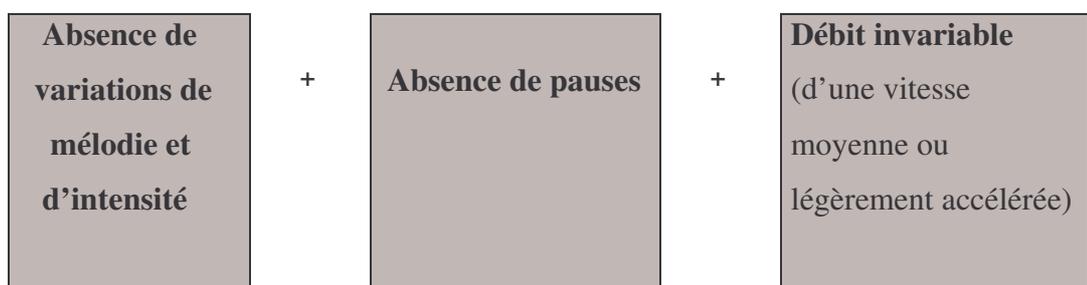


Schéma (2) : Forme générale de la « prosodie zéro ».

2. Cadres théorique et méthodologique

Méthodologiquement, je m'appuie avant tout sur la conception interactionnelle de l'étude de la prosodie. Cette dernière a été développée notamment par Couper-Kuhlen et Selting² (notamment Couper-Kuhlen, 1992 ; Couper-Kuhlen & Selting, 1996, 2001). Selon ces auteurs (1996, p. 21), les phénomènes prosodiques ne construisent pas *ce* qui est dit, mais *comment* quelque chose est dit. Ce point me semble tout à fait primordial dans l'étude de la prosodie (Lehtinen, 2005a, 2005b). Je considère que les démarcations prosodiques que j'étudie constituent des phénomènes de « contextualisation », au sens de Gumperz (notamment 1982, 1992). Selon la théorie de la contextualisation, les participants d'une situation d'échanges construisent un contexte pour ce qui est dit à l'aide de différents indices. Les traits prosodiques font partie de ces « indices de contextualisation » parmi lesquels Gumperz mentionne également les changements de registre, les positions du corps, les gestes et les directions du regard. Ces indices font allusion au cadre dans lequel ce qui est dit devrait être interprété ; ils créent des implications et révèlent des intentions du locuteur. Ils peuvent contribuer à la transmission du degré de pertinence informative de ce qui est dit, comme ils peuvent aussi bien jouer un rôle dans l'organisation de l'échange : leurs fonctions peuvent concerner notamment l'allocation des tours et la structure séquentielle de l'échange.

L'ensemble du corpus a été numérisé, ce qui m'a permis de l'analyser avec le logiciel Praat, couramment utilisé dans les études phonétiques. Le logiciel m'a servi d'outil indispensable dans l'observation des phénomènes ainsi que dans la transcription des exemples. Le point de vue le plus important dans le présent article n'est cependant pas phonétique puisque mon objectif est d'examiner les phénomènes tels qu'ils sont perçus par l'écouteur³ ; de ce fait, les valeurs acoustiques ne servent dans mon travail que de soutiens techniques dans l'analyse contextuelle des phénomènes. Les paramètres pris en compte dans cette étude sont : fréquence fondamentale (F0), intensité, débit et pauses. La F0 (tracé mélodique) sera observée à l'échelle de 50 à 300 hertz⁴ (de -12 à 19,02 demi-tons) et elle sera indiquée en demi-tons (dt). L'intensité sera observée à l'échelle de 20 à 85 décibels⁵ (dB). Le débit sera évalué en nombre de syllabes prononcées par seconde, et les durées des pauses seront mesurées avec la précision d'un dixième de seconde. Les transcriptions ont

² Voir aussi notamment Ogden, Hakulinen & Tainio (2004) et Simon (2004).

³ Les termes d'« écouteur » et de « parleur » sont utilisés pour désigner les rôles des participants d'un dialogue à un moment donné : selon Danon-Boileau et Morel (2003), « parleur » est celui qui parle au sens agentif du terme et « écouteur » est celui qui fait l'action d'écouter (l'écoute est ainsi conçue comme une activité à part entière et non pas comme un état passif).

⁴ La moyenne de F0 se situe à 127 Hz (-2,4 dt) dans le corpus Sartre et à 179 Hz (4,0 dt) dans le corpus Camus.

⁵ La moyenne d'intensité est de 38 dB dans le corpus Sartre et de 63 dB dans le corpus Camus.

été effectuées selon les conventions de l'analyse conversationnelle que j'ai légèrement modifiées pour qu'elles correspondent le mieux possible aux besoins de mes propres recherches. Les conventions de transcription utilisées peuvent être trouvées à la fin de l'article.

La terminologie de base ainsi que le point de vue général que j'ai adoptés relèvent de l'analyse conversationnelle (CA ; notamment Sacks, Schegloff & Jefferson, 1974 ; Hakulinen, 1997, 2000 ; Raevaara, 1997 ; Seppänen 1997a, 1997b ; Haakana, 2001). Je me suis également inspirée de la théorie de la coénonciation et de la colocation développée par Morel et Danon-Boileau (notamment Morel & Danon-Boileau, 1998 ; Morel 2001, 2002, 2003a, 2003b ; Bouvet & Morel, 2002 ; Danon-Boileau & Morel, 2003). Il est cependant important de noter qu'aucune théorie établie n'est systématiquement suivie dans ce travail. Plusieurs approches sont alternées dans les analyses suivantes qui ressortissent, sur le plan théorique, principalement à mes propres idées concernant la contextualisation de la parole (Lehtinen, 2005a, 2005b).

3. Analyse des exemples

Dans ce chapitre, je présenterai quatre exemples des phénomènes étudiés. Le premier sous-chapitre sera consacré à ce que j'appelle la « prosodie soulignante » ; le deuxième, quant à lui, portera sur la « prosodie zéro ».

3.1. Prosodie soulignante

Exemple (1)

Le premier exemple a été pris dans le corpus Sartre. Il s'agit d'un passage où l'interviewé (S) parle de son adolescence. Les lignes suivantes présentent la transcription de l'extrait en question.

01 : I : vous étiez un:::: jeune homme trop calme ?

02 : (1.1)

03 : S : oh::: *j'étais pas tellement* c↑alm↓e . [...]

Transcription (1) : Transcription de l'exemple (1).

Dans cet exemple, l'interviewé donne une réponse négative à la question qui vient de lui être posée. La pause entre la question et la réponse est relativement longue (1.1 secondes), ce qui est fréquent lorsqu'il s'agit d'une réponse non préférée. Dans la réponse, le segment 'j'étais pas

tellement' est prononcé plus bas que son entourage. Cette variation permet la mise en valeur de l'attribut du sujet 'calme' qui le suit immédiatement. Ce dernier est en plus marqué par un autre type de schéma démarcatif : celui que j'appelle la « figure H-B » (Lehtinen, 2005a), qui consiste en un pic mélodique vers le haut immédiatement suivi d'un pic vers le bas. Lors du rabaissement mélodique, la valeur moyenne de la courbe de F0 est de presque 6 demi-tons de moins que dans l'entourage précédent et de plus de 10 demi-tons de moins que dans l'entourage suivant. En plus, l'amplitude du signal illustrant le niveau sonore est sur ce point très peu importante. La figure (1) ci-dessous donne une illustration acoustique de la ligne 03 dans la transcription de l'exemple (1). Les tracés ont été obtenus avec Praat ; le premier représente le signal, le deuxième donne l'intensité et le troisième est la courbe de F0.

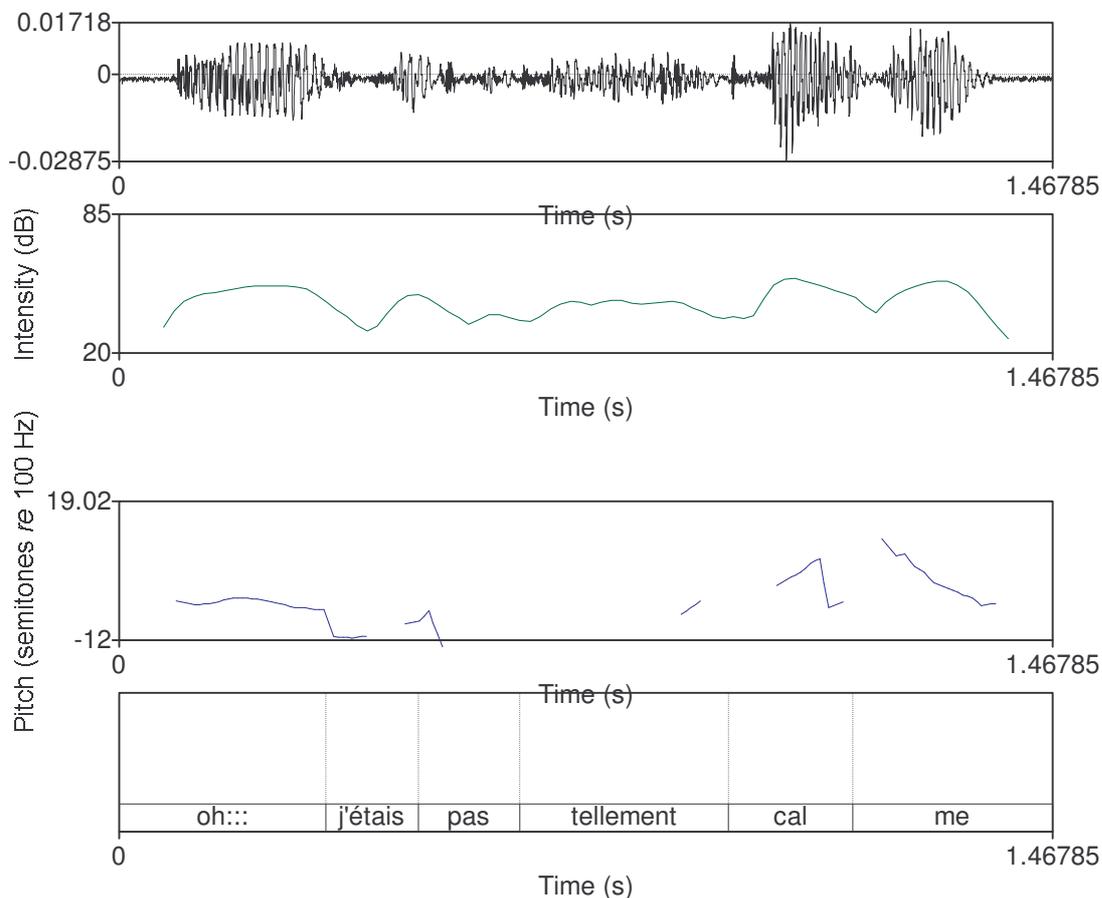


Figure (1) : Tracés acoustiques du segment marqué. Exemple (1).

L'amplitude de la montée mélodique portée par le mot 'calme' est de près de 20 demi-tons par rapport à la hauteur mélodique mesurée à la fin du mot 'tellement'. Il s'agit donc d'un décalage remarquable. L'amplitude de la descente, qui est produite immédiatement après la montée, est d'un peu plus de 10 demi-tons. La démarcation prosodique sert dans ce cas à mettre en valeur le

désaccord du locuteur par rapport à ce qui a été proposé dans la question qui lui a été posée. Plus précisément, le rabaissement mélodique porté par le segment ‘j’étais pas tellement’ sert à souligner la négation de l’attribut ‘calme’ qui est donc, en plus, mis en relief par une « figure H-B » (cf. le paragraphe précédent). La particule énonciative ‘oh’, qui apparaît au début de l’énoncé sous une forme allongée, déclenche le procédé de démarcation. Ses fonctions concordent avec celles des traits prosodiques. La modalité est donc exprimée aussi bien par des moyens lexicaux que par la prosodie, ce qui est tout à fait typique. La démarcation implique dans ce contexte également que, du point de vue du locuteur, il s’agit d’une évidence. Celle-ci n’est cependant pas présentée à la manière d’une évidence qui serait généralement reconnue et dont le poids informatif serait de ce fait peu important. Au contraire, la démarcation contribue à augmenter la valeur informative de ce qui est dit. Elle implique également un engagement fort du locuteur par rapport à son dire : lorsqu’un dire porte ce type de démarcation, il ne se prête pas à être remis en question.

Exemple (2)

Le deuxième exemple a, lui aussi, été tiré du corpus Sartre. Dans le passage en question, les locuteurs parlent du fait que Sartre aimait bien travailler avec les jeunes. L’intervieweur pose une question légèrement provocante. L’interviewé se tient sur la défensive : sa réponse remet en question, d’une manière plutôt discrète, la justification de ce qui lui a été demandé. Le rabaissement mélodique est dans ce cas lié à la négation qui le précède. Comme dans le premier exemple, le dernier mot du groupe prosodique est ici aussi mis en relief par une « figure H-B ». La transcription (2) ci-dessous illustre le contexte en question :

01 : I : >la jeunesse est-elle avec vous<
 02 : (1.1)
 03 : S : >dans la mesure où je travaille pour elle j’espère< ?
 04 : (0.4) vous savez (.) on peut pas sav↑oir ? *il s'agit d'un
 05 : (1.2) <@un@ mo:nde con*sidér↑a:bl↓e> .

Transcription (2) : Transcription de l’exemple (2).

A la ligne 01, l’intervieweur pose sa question avec un débit accéléré. Après un silence relativement long (1.1 secondes), l’interviewé commence sa réponse de la même manière. La démarcation prosodique commence à la fin de la ligne 04, lorsque la hauteur mélodique et le niveau sonore baissent. Le rabaissement de la plage intonative est immédiatement précédé par une forte

montée portée par le mot ‘savoir’ (ligne 04). La première fonction de cette montée est de structurer le tour d’une manière non marquée. Mais dans ce contexte, la montée a également une fonction secondaire consistant à souligner le rabaissement qui la suit. Le rabaissement porte dans ce cas sur un segment assez étendu au milieu duquel s’intercale une pause exceptionnellement longue (1.2 secondes) par rapport à sa position syntaxique. La figure (2) ci-dessous représente le profil acoustique du segment en question.

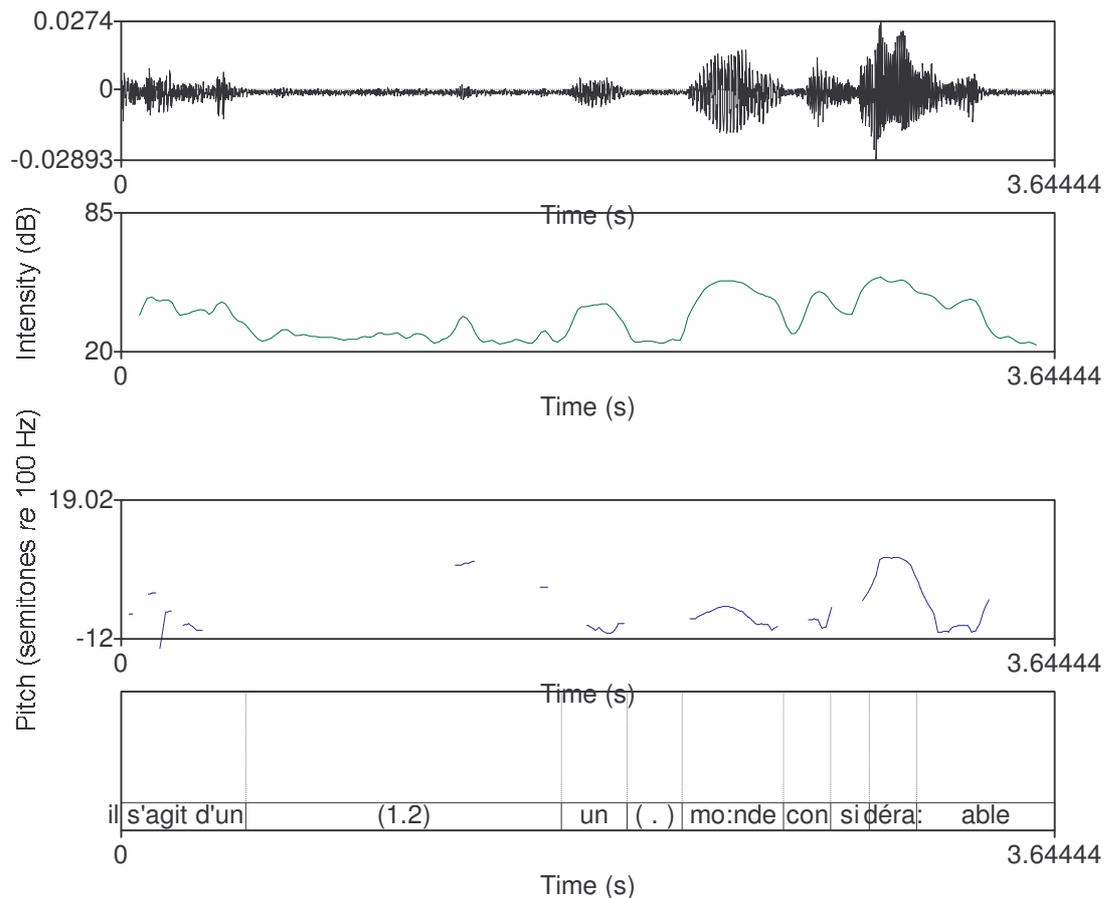


Figure (2) : Tracés acoustiques du segment marqué. Exemple (2)⁶.

Dans la partie concernée par le rabaissement mélodique, la moyenne de F0 est de près de 5 demi-tons de moins que dans l’entourage précédent et de plus de 4 demi-tons de moins que dans l’entourage suivant. Le mot ‘considérable’ est mis en relief par plusieurs variations intonatives. Sa première syllabe fait encore partie du segment rabaissé. Ensuite, au moment de la production de la quatrième syllabe, il y a d’abord une forte montée mélodique couplée à une montée d’intensité, et immédiatement après, une forte descente des deux paramètres. L’amplitude de la montée mélodique

⁶ Le tracé mélodique apparaissant pendant le silence (1.2) est dû à un bruit extérieur dans le studio d’enregistrement. Il a été supprimé des analyses acoustiques de l’exemple.

est de près de 14 demi-tons, ce qui est évidemment assez remarquable. L'amplitude de la descente est encore plus remarquable : elle est de presque 17 demi-tons. Les variations d'intensité apparaissant dans le segment marqué – portées par /mo:n/ dans le mot 'monde' et /ra:/ dans le mot 'considérable' – sont toutes les deux d'une ampleur de 11 décibels environ. Les montées d'intensité sont, dans les deux cas, associées à des allongement vocaliques, ce qui est tout à fait typique. Les trois derniers mots du groupe sont également marqués par un ralentissement du débit : la vitesse élocutoire est sur ce point uniquement de 3,2 syllabes par seconde, ce qui est nettement moins que la moyenne du locuteur qui se situe autour de 5.

Je suggère que le rabaissement intonatif sert dans ce contexte à mettre en valeur le mot 'considérable' qui lui succède immédiatement. Il attribue à ce mot également un statut de quelque chose d'évident. Mais en même temps, le rabaissement met en place un cadre interprétatif contraignant ; en effet, ce qui est évident peut difficilement être remis en question. Les variations portées par le mot 'considérable' lui-même contribuent à la création de cet effet. En plus, ces variations sont des indices faisant allusion à l'engagement fort du locuteur par rapport à ce qu'il énonce. L'emphase lexicale ainsi effectuée implique que le choix du mot n'est pas aléatoire mais qu'il est, au contraire, porteur de l'investissement subjectif du locuteur. La pause exceptionnellement longue apparaissant au milieu de la proposition (ligne 05) constitue dans ce cas un marqueur du travail de formulation. Elle aussi indique que la mise en mots n'est pas faite d'une manière indifférente dans ce contexte. L'attention prêtée aux choix lexicaux est également mise en évidence par le changement de la qualité de voix. La voix change au moment de la production de l'article indéfini 'un', lorsque celui-ci est repris après le silence. La montée d'intensité produite au début du mot 'monde' ainsi que le ralentissement du débit porté par les trois derniers mots contribuent, eux aussi, à la création de cet effet de « défini ».

Exemple (3)

Le troisième exemple a été pris dans le corpus Camus. Le passage apparaît au début du premier chapitre de *L'étranger*. Meursault y décrit la discussion qu'il avait eue avec son patron à propos de la mort de sa mère. Comme dans les autres exemples cités, dans ce cas aussi la démarcation prosodique est liée à une négation (ligne 02):

- 01 : [...] (.) mais il n'avait pas l'air content .
 02 : (0.3) je lui ai même d'it ? \ce n'est pas d'
 03 : ma\ f↑au:↓te , .hhhh il n'a /pas/ répondu . [...]

Transcription (3) : Transcription de l'exemple (3).

Dans cet exemple, la hauteur mélodique baisse d'à peu près 4 demi-tons par rapport à l'entourage précédent. Par rapport à l'entourage suivant, le décalage est légèrement moins important. Le niveau d'intensité reste relativement élevé et le niveau sonore ne varie pas considérablement non plus. Comme dans le cas du deuxième exemple, le rabaissement mélodique est ici aussi souligné par le pic de F0 vers le haut qui le précède immédiatement. Mais il est à noter que cette montée – portée par le mot 'dit' (ligne 02) – est en premier lieu un signe de structuration syntaxique et non pas un indice modal. La figure (3) ci-dessous illustre le segment marqué sur le plan acoustique.

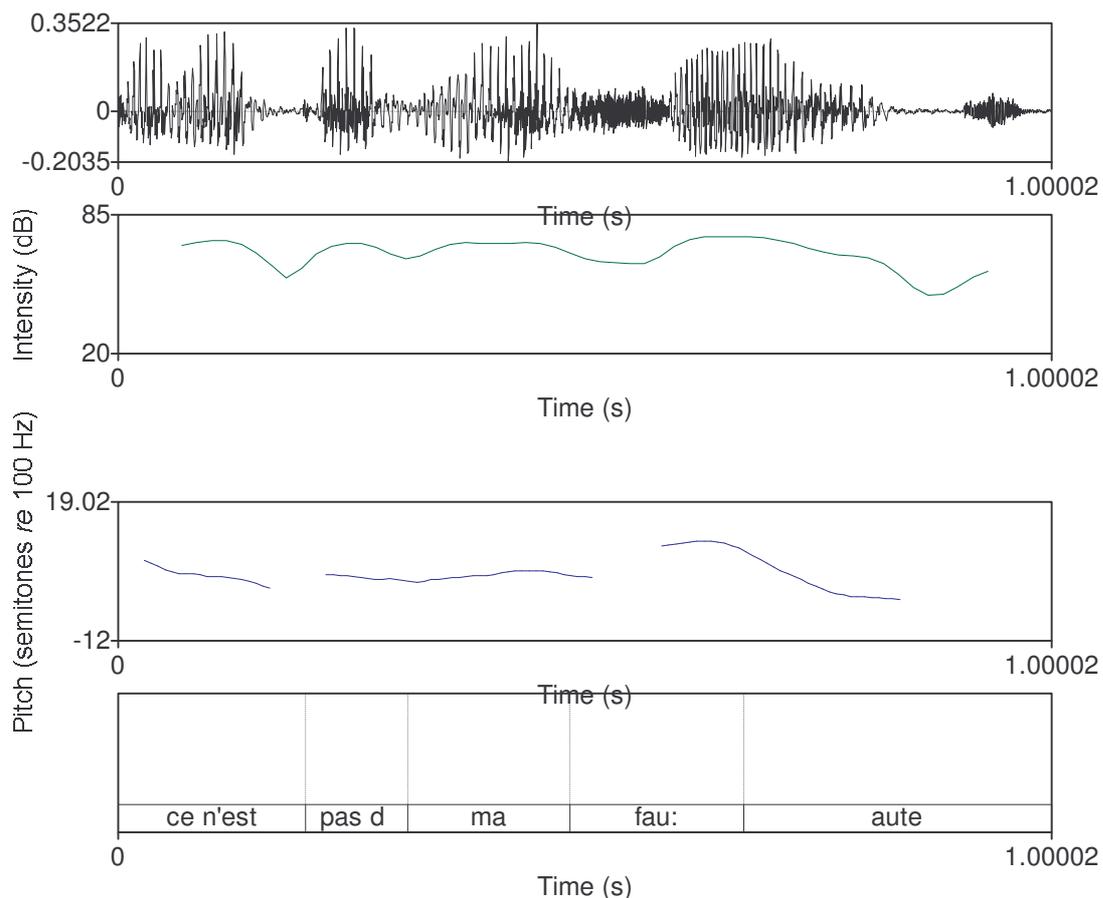


Figure (3) : Tracés acoustiques du segment marqué. Exemple (3).

Le rabaissement est dans ce cas aussi immédiatement suivi d'une figure H-B. Celle-ci est portée par le mot monosyllabique 'faute' qui apparaît à la fin du groupe. L'amplitude de la partie montante est d'un peu moins de 7 demi-tons. La descente est plus importante que la montée, son amplitude étant d'environ 12 demi-tons. Comme dans l'exemple précédent, dans ce cas aussi, on peut constater une montée d'intensité associée à un allongement vocalique au moment de la montée de F0 portée par /fau:/ dans le mot 'faute'. L'amplitude de la montée d'intensité est d'environ 8 décibels. Quant à la vitesse élocutoire, il n'y a pas de variations à remarquer dans ce contexte.

Le schéma démarcatif porte dans ce cas sur une unité syntaxique qui correspond à une phrase dans le texte écrit. Il s'agit d'un segment où le personnage rapporte ses propres paroles. De ce fait, on peut dire, en simplifiant, qu'il s'agit ici d'une sorte de simulation d'une situation d'échanges. De ce point de vue, il n'est pas étonnant que la démarcation prosodique en question apparaisse précisément dans ce contexte. La fonction de la démarcation consiste d'un côté à attribuer à ce qui est dit un ton de spontanéité : la prosodie imite celle qui aurait été produite dans une conversation réelle. De l'autre côté, la « prosodie soulignante » a dans ce cas aussi les fonctions modales qui lui sont caractéristiques. Elle opère une emphase lexicale sur le mot 'faute'. L'emphase n'est cependant pas faite d'une manière neutre mais avec un ton insistant qui implique un engagement personnel fort de l'énonciateur par rapport à ce qu'il dit. (L'énonciateur est évidemment dans ce cas le personnage fictif du roman.) Comme dans les autres exemples cités, la démarcation place ce qui est dit dans le cadre de quelque chose qui est censé être évident. Mais encore une fois, il ne s'agit pas d'une évidence de nature triviale. Au contraire, le schéma prosodique sert à augmenter le poids sémantique du dire.

3.2. Prosodie zéro

Exemple (4)

Le dernier exemple – dont la transcription est donnée ci-dessous – a été pris dans le corpus Camus, dans le même passage que l'exemple (3).

- 01 : [...] c'était pluTÔT À /lui/ de m' présen/ter/ ses
- 02 : condoléances . (0.8) >**mais il le fera sans doute**
- 03 : **après-demain quand il me verra en deuil** . pour
- 04 : le moment< (0.5) c'est un p↑eu comme si ma/man/
- 05 : n'était pas morte . [...]

Transcription (4) : Transcription de l'exemple (4).

A part la mélodie et l'intensité descendantes à la fin du groupe, le segment affecté par la « prosodie zéro » ne comporte pratiquement aucune variation. Le trait le plus saillant est le fait que la mélodie y reste très plate. Le niveau d'intensité ne varie pas non plus. Aussi bien la courbe de F0 que la courbe d'intensité restent à un niveau moyen tout au long du segment. La vitesse élocutoire y est de 6,2 syllabes par seconde. Cette valeur indique un débit légèrement accéléré par rapport à la moyenne du locuteur, qui est de moins de 5. Dans le texte écrit, le « segment zombie » correspond à deux propositions séparées par une virgule. Dans la lecture, celles-ci sont cependant prononcées d'une manière enchaînée sans pause. Le phénomène se caractérise donc par un manque saillant de variations prosodiques, y comprises les pauses. Cette régularité extrême conduit à un effet presque « machinal » du schéma. La figure (4) met en évidence la nature acoustique plate du phénomène.

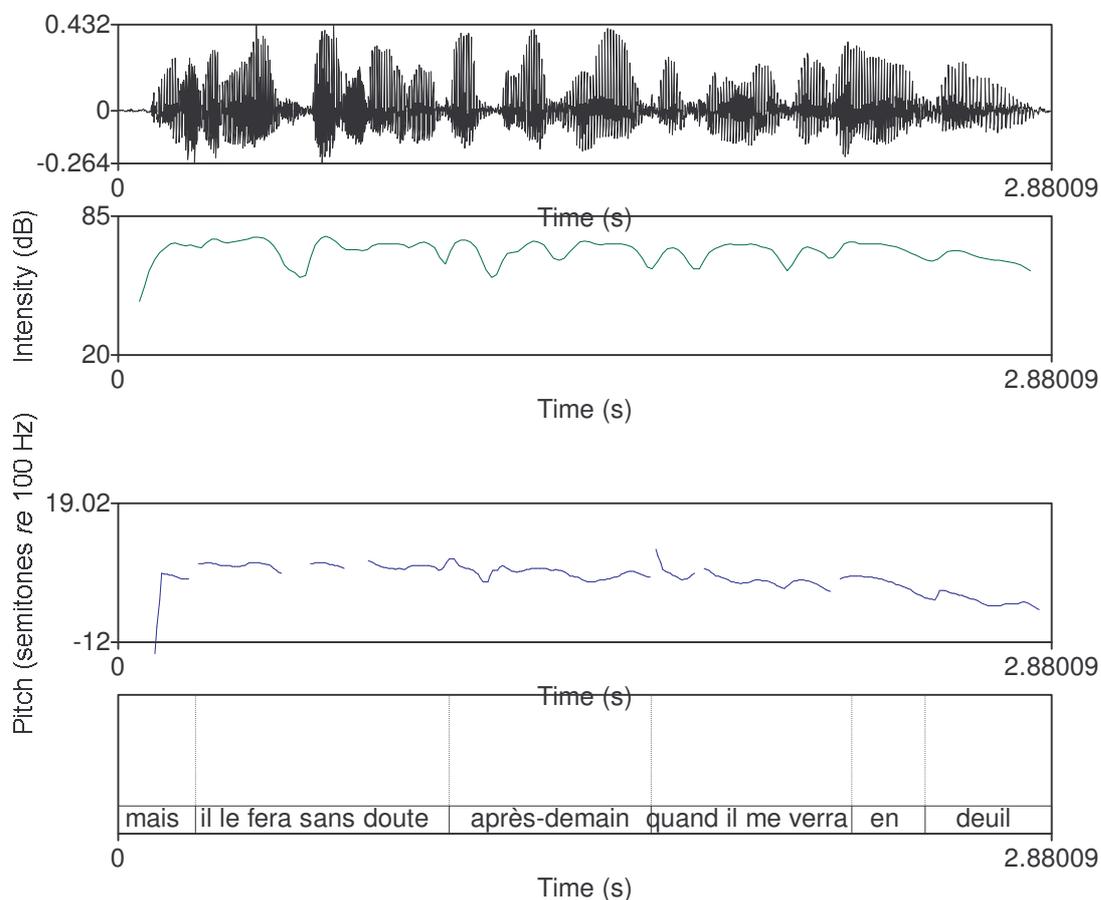


Figure (4) : Tracés acoustiques du segment marqué. Exemple (4).

La « prosodie zéro » met en place un cadre interprétatif très contraignant. Elle traduit une indifférence totale du locuteur par rapport à ce qu'il dit ; les énoncés prononcés sont réduits à des paroles impersonnelles ressemblant à celles produites par une voix artificielle. Dans le corpus Camus, la « prosodie zéro » sert à mettre en valeur la froideur frappante du personnage principal.

Dans l'exemple (4), elle contribue à la transmission de l'indifférence émotionnelle de Meursault par rapport au fait que son patron ne lui avait pas présenté ses condoléances. Meursault dit qu'il pense que son patron va lui présenter ses condoléances plus tard. Mais il le dit d'une manière qui implique que même si celles-ci n'étaient jamais présentées, cela lui est égal. Sur le plan informatif, ce qui est dit est donc marqué comme étant très peu important pour l'énonciateur, c'est-à-dire pour Meursault. La modalité est également indiquée par des moyens lexicaux : à la ligne 02, la conjonction 'mais' et l'adverbe 'sans doute' servent, eux aussi, à donner à ce qui est dit une nuance de quelque chose de peu important.

Le phénomène est souvent lié au discours rapporté, mais comme on peut le voir dans l'exemple analysé, il apparaît également dans d'autres types de contextes. Jusqu'à présent, je n'ai pas trouvé d'occurrences de ce phénomène dans le corpus Sartre.

4. Conclusion

Pour conclure mes analyses, je constate que le poids informatif ainsi que le niveau d'engagement du locuteur peuvent être mis en valeur par des moyens prosodiques différents. Un contour mélodique descendant associé à une montée et à une descente consécutives sert typiquement à augmenter la valeur informative. Cette « prosodie soulignante » implique également un fort engagement du locuteur par rapport à ce qu'il dit. Il est toujours lié à une négation, et il représente la chose dite comme une évidence. La « prosodie zéro », quant à elle, réduit la valeur informative au minimum. En plus, elle implique un désengagement émotionnel du locuteur par rapport à ce qu'il dit. Selon mes études, il existe aussi, entre autres, un phénomène prosodique que j'appelle la « figure ondulatoire » (Lehtinen, 2005b). Ce schéma, qui consiste en des montées mélodiques régulières, sert à contextualiser ce qui est dit dans le cadre de quelque chose qui est censé être généralement connu, évident, de nature routinière ou pour d'autres raisons peu important sur le plan informatif. Je souligne encore une fois que les nuances modales véhiculées par la prosodie sont toujours explicitées par des moyens d'autres niveaux. Pour cette raison, les traits prosodiques ne doivent pas être étudiés sans tenir compte de chaque contexte individuel dans toute sa complexité.

Remerciements

Je remercie sincèrement mon directeur de thèse, M. Juhani Härmä, ainsi que Mme Päivi Sihvonen pour tous leurs conseils et les encouragements qu'ils m'ont accordés lors de la préparation de cette étude. Un grand merci aussi à Mme

Mary-Annick Morel pour son aide précieuse. Je remercie également Mlle Catherine Aumont qui a pris le temps de relire cet article avant sa publication.

Conventions de transcription utilisées

LOCUTEURS (dans le corpus Sartre)

S	interviewé
I	intervieweur

VARIATIONS MÉLODIQUES

?	mélodie clairement montante à la fin d'un énoncé	
,?	mélodie légèrement montante	-
.	mélodie clairement descendante	-
,	mélodie légèrement descendante	-
↑	pic mélodique vers le haut au milieu d'un énoncé	
↓	pic mélodique vers le bas	-
/ /	segment prononcé plus haut que son entourage (niveau élevé de F0)	
\ \	segment prononcé plus bas	- (niveau bas de F0)

INTENSITÉ, ALLONGEMENTS, AMUÏSSEMENTS, NIVEAU SONORE

<u>et</u>	segment accentué (niveau élevé d'intensité)	
et	segment très faible en intensité (niveau bas d'intensité)	
que:	allongement vocalique	
tT	allongement consonantique	
qu´	amuïssement vocalique ou consonantique	
ET	segment prononcé clairement plus fort que son entourage (niveau sonore élevé)	
et	segment prononcé clairement moins fort	- (niveau sonore bas)

DÉBIT

> <	débit accéléré par rapport à l'entourage	
< >	débit ralenti	-

PAUSES SILENCIEUSES, RESPIRATIONS

(0.4)	pause silencieuse (longueur en secondes)
(.)	pause silencieuse dont la longueur est de 0.2 secondes ou moins
=	enchaînement immédiat de deux énoncés
.h	inspiration clairement audible (un 'h' correspond à 10 centisecondes)
h.	expiration clairement audible (-)
.H	inspiration exceptionnellement forte (-)
H.	expiration exceptionnellement forte (-)
.fhf	inspiration par le nez (longueurs et intensités comme ci-dessus)
fhf.	expiration par le nez (-)
.mth	inspiration commençant par un bruit produit avec les lèvres (-)
G	coup de glotte

AUTRES SIGNES

[]	chevauchement de parole
#et#	voix craquante
@et@	changement de la qualité de la voix ; voix marquée
[...]	le tour de parole (dans le corpus Sartre) ou le paragraphe écrit (dans le corpus Camus) continue / commence au milieu dans les exemples cités

Corpus

Entretien radiodiffusé avec Jean-Paul Sartre

Intervieweur : Jacques Chancel

Émission : *Radioscopie*, France Inter / France, 1973

Durée totale : 21 minutes

Forme d'enregistrement : fichiers WAV

Logiciels utilisés : Praat et Sound Forge

Transcription : Mari Lehtinen, Département des langues romanes, Université de Helsinki

Source : Casette C faisant partie du Corpus de français parlé, rassemblé à l'Institut des langues romanes et classiques à l'Université de Jyväskylä

Émission de radio : *L'étranger* d'Albert Camus lu par l'auteur

Émission : *Lecture du soir*, France 4 Haute Fidélité / France, 1954

Durée totale : 60 minutes

Forme d'enregistrement : fichiers WAV

Logiciels utilisés : Praat et Sound Forge

Transcription : Mari Lehtinen, Département des langues romanes, Université de Helsinki

Source : CD produit par Audio archives de Frémeaux & Associés (2002 / Vincennes, France)

Références bibliographiques

Bouvet, D. & M.-A. Morel (2002) : *Le ballet et la musique de la parole*. Ophrys, Paris / Gap.

Caelen-Haumont, G. (2004) : Valeurs pragmatiques de la proéminence prosodique lexicale : de l'outil à l'analyse. *Actes des 25èmes JEP – Fès, Maroc*, pp. 105-108.

Caelen-Haumont, G. & C. Auran (2004) : The Phonology of Melodic Prominence : the Structure of Melisms. *Speech Prosody 2004 – Nara, Japan*, pp. 143-146.

Caelen-Haumont, G. & B. Bel (2000) : Le caractère spontané dans la parole et le chant improvisé : de la structure intonative au mélisme. *Revue Parole*, 15-16, pp. 251-302.

Caelen-Haumont, G. & B. Bel (2002) : Subjectivité et émotion dans la prosodie de parole et du chant : espace, coordonnées et paramètres, in : Coletta, J. M. & Tcherkassof, A. (éds.) : *Perspectives actuelles sur les émotions. Cognition, langage et développement*. Mardaga, Sprimont, pp. 141-147.

Camus, A. (1942) [édition de 1998] : *L'étranger*. Gallimard, Paris.

Couper-Kuhlen, E. (1992) : Contextualizing discourse: the prosody of interactive repair, in : Auer, P. & di Luzio, A. (éds.) : *The Contextualization of Language*. John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, pp. 337-364.

Couper-Kuhlen, E. & M. Selting (1996) : Towards an interactional perspective, in : Couper-Kuhlen, E. & Selting, M. (éds.) : *Prosody in conversation. Interactional studies*. Cambridge University Press, Cambridge, pp. 11- 56.

Couper-Kuhlen, E. & M. Selting (2001) : Introducing Interactional Linguistics, in : Couper-Kuhlen, E. & Selting, M. (éds.) : *Studies in Interactional Linguistics. Studies in Discourse and Grammar*. John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, pp. 1-22.

Danon-Boileau, L. & M.-A. Morel (2003) : Le locuteur vicariant, in : Merle, J.-M. (coord.) :

- Le sujet*. Ophrys, Paris / Gap, pp. 235-246.
- Francard, M. (1990) : Le français parlé des corpus oraux. *Travaux de Linguistique*, 21. *Données orales et théorie linguistique*, pp. 53-63.
- Gumperz, J. J. (1982) : *Discourse Strategies*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Gumperz, J. J. (1992) : Contextualization revisited, in : Auer, P. & Di Luzio, A. (éds.) : *The contextualization of language*. John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, pp. 39-53.
- Haakana, M. (2001) : Kielen ohessa? Näkökulmia vuorovaikutuksen ei-kielellisiin keinoihin, *Kieli 13. Keskustelunanalyysin näkymiä*, pp. 70-88.
- Hakulinen, A. (1997) : Vuorottelujäsennys, in : Tainio, L. (éd.) : *Keskustelunanalyysin perusteet*. Vastapaino, Tampere, pp. 32-55.
- Hakulinen, A. (2000) : Conversation types, in : Verschueren, J. et al. (éds.) : *Handbook of Pragmatics*, John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, pp. 1-13.
- Lehtinen, M. (2005a) : L'utilisation des modulations intonatives comme « indices de contextualisation » dans un entretien radiodiffusé avec Jean-Paul Sartre – Quelques réflexions, *Neuphilologische Mitteilungen CVI* (à paraître).
- Lehtinen, M. (2005b) : Transmission du degré de pertinence informative par des moyens prosodiques. Exemples de l'utilisation d'un schéma. *Actes du symposium international IDP05 – Interface Discours Prosodie 2005 – Aix-en-Provence (France)* (à paraître sur CD-ROM).
- Lehtinen, M. (2006) : Marqueurs du travail de formulation dans un corpus de français parlé, in : Taavitsainen, I., Härmä, J. & Korhonen, J. (éds.) : *Dialogic Language Use / Dimensions du dialogisme*. Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, LXVI. Gummerus, Helsinki (à paraître).
- Léon, P. R. (1992), [4^e édition, 2004], *Phonétisme et prononciations du français*. Nathan, Paris.
- Local, J. & J. Kelly (1989) : *Doing Phonology: observing, recording, interpreting*. Manchester University Press, Manchester.
- Morange, S. (2005) : *Approches structurale, prosodique, psycho-cognitive de quelques propriétés linguistiques subjectives de la parole : l'exemple de trois Montmartrois âgés*. Thèse de doctorat, Université de Paris 3.
- Morel, M.-A. (2001) : Fonction des variations intonatives dans le dialogue oral spontané : Séduction ou Coup de force ? *Article pour le Congrès IREMA – Paris 2001*.
- Morel, M.-A. (2002) : Intonation et gestion du sens dans le dialogue oral en français, in : Andersen, H. L. & Nolke, H. (coord.) : *Macro-syntaxe et macrosémantique*. Peter Lang,

Sciences pour la communication, pp. 119-140.

- Morel, M.-A. (2003a) : Parleur et Écouteur. Formes intonatives couplées dans l'échange oral en français, in : Mettouchi, A. & Ferré, G. (coord.) : *Interfaces Prosodiques. Actes du Colloque International de Nantes, 27-29 mars 2003*.
- Morel, M.-A. (2003b) : Phrase ? Énoncé ? Paragraphe ? Hyperparagraphe ? Quelles unités intonatives et discursives pour le dialogue oral en français ?, *L'Information grammaticale*, 98, pp. 39-47.
- Morel, M.-A. & L. Danon-Boileau (1998) : *Grammaire de l'intonation. L'Exemple du français oral*. Ophrys, Paris / Gap.
- Ogden, R., A. Hakulinen & L. Tainio (2004) : Indexing 'no news' with stylization in Finnish, in : Couper-Kuhlen, E. & Ford, C. (éds.) : *Sound patterns in Interaction*. John Benjamins, Amsterdam / Philadelphia, pp. 299-334.
- Raevaara, L. (1997) : Vierusparit – esimerkinä kysymys ja vastaus, in : Tainio, L. (éd.) : *Keskustelunalyysin perusteet*. Vastapaino, Tampere, pp. 75-92.
- Rossi, M. (1999) : *L'intonation. Le système du français : description et modélisation*. Ophrys, Paris / Gap.
- Sacks, H., E. Schegloff & G. Jefferson (1974) : A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation, *Language*, 50, pp. 696-735.
- Seppänen, E.-L. (1997a) : Vuorovaikutus paperilla, in : Tainio, L. (éd.) : *Keskustelunalyysin perusteet*. Vastapaino, Tampere, pp. 18-31.
- Seppänen, E.-L. (1997b) : Osallistumiskehikko, in : Tainio, L. (éd.) : *Keskustelunalyysin perusteet*. Vastapaino, Tampere, pp. 156-176.
- Simon, A.-C. (2004) : *La structuration prosodique du discours en français*. Peter Lang, Berne.